

### PRECIPITATIONS mensuelles

Valeurs en mm	Normale	2007	% / Normale
Visan	97	53	55 %
Camaret	81	41	51 %
Mormoiron	79	39	49 %
Sault	90	38	42 %
Carpentras	78	63	81 %
Avignon	83	38	46 %
Cavaillon	83	20	24 %
St Sat. Apt	81	28	35 %
Tour d'Aig.	87	6	7 %

Les **précipitations**, généralement nulles au cours de la première quinzaine, sont ensuite réparties sur 2 à 5 jours. Dans l'après-midi du 16 septembre, une pluie très localisée sur Beaumont de Pertuis y apporte 13,4 mm. Les deux seuls épisodes pluvieux généralisés au département se produisent :

- en fin de journée du 17 et nuit suivante ; il est relevé entre 0,4 mm à la Bastide des Jourdans et 38,8 mm à Piolenc.
- en fin de journée du 29 et nuit suivante, où il tombe entre 2,5 mm à La Tour d'Aigues et 38,6 mm à Carpentras-La Tapy (voire 41 mm au Chalet Reynard).

D'autres faibles pluies éparses sont enregistrées le 14 (1 mm à La Bastide des Jourdans), le 18 (au mieux 1 mm à Lapalud), le 26 (2 mm au Chalet Reynard) ou le 27 (jusqu'à 1,5 mm à St Hippolyte de Graveyron).

Le cumul mensuel varie de 6 mm à La Tour d'Aigues à 64 mm à Piolenc, ce qui dans tous les cas est nettement inférieur aux valeurs de saison, notamment dans le sud-est du département.

Notons qu'un nouveau record de faible pluviosité est établi cette année pour la période allant de mi-juin à mi-septembre.

Les **températures** minimales affichent en première décade un excédent de 0°5 à 1°C en Vallée du Rhône, mais un déficit pouvant excéder 2°C plus à l'est. En seconde décade, le déficit sur les minimales est de l'ordre de 0°5 ; en dernière décade, il atteint 1°5 à 2°5. Les maximales oscillent quant à elles autour des valeurs de saison en première décade, puis excèdent les normales d'environ 2°C en seconde décade, pour finir le mois proches des normales. Le bilan thermique mensuel est déficitaire de 0°5 à 1°5 sur les minimales mais excédentaire d'environ 0°5 sur les maximales, pour des moyennes relativement proches des valeurs de saison.

La température la plus basse est relevée le 6 (2°1 à Castellet), le 19 (6°5 à Mormoiron), le 20 (5°6 à Vaison), le 28 (7°5 à Avignon) mais surtout le 29 (2°8 à Beaumont de Pertuis, 6°6 à Valréas), où la première gelée sous abri est relevée à Sault (-0°7).

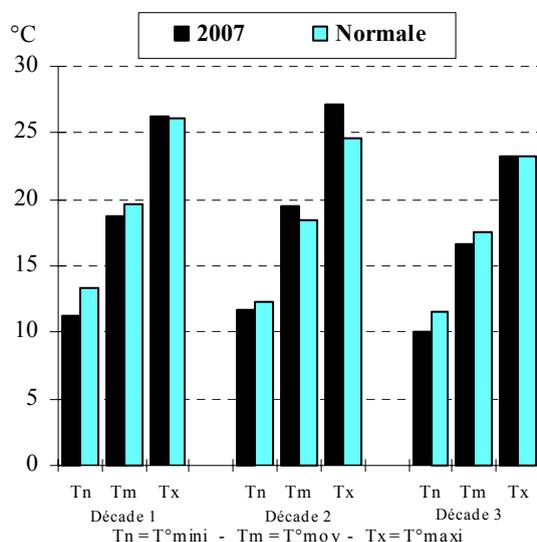
Le maximum se produit généralement le 13 (28°7 à Mormoiron, 32°0 à Camaret) ou le 15 (30°C à St Saturnin d'Apt, 30°2 à Althen les Paluds). A noter des maximales qui entre le 24 (27 à 30°C) et le 27 (12 à 15°C) perdent près de 15°C !

L'**ensoleillement** est exceptionnellement élevé au cours des deux premières décades, avec un excédent respectif de 31 % (record de 1990 battu) et 32 %. Malgré un déficit de 5 % en dernière décade, le bilan mensuel enregistre un excédent de 20 %. Depuis 1964, seuls septembre 1985 et 2004 ont été plus ensoleillés que ce mois-ci.

Le **vent** souffle souvent fort, en rafales d'ouest à nord-est, notamment en Vallée du Rhône (excepté les 3 et 27 où l'est du département est plus venté). Il souffle fort, sans discontinuer en Vallée du Rhône, du 4 au 11, puis les 18 et 19 et les 25 et 26. Les 100 km/h sont atteints le 4 à Cabrières d'Avignon.

Les **ETP** sous l'influence d'un temps sec et particulièrement venté, sont exceptionnellement élevées en première décade (mais 2001 conserve le record). En seconde décade, les ETP restent excédentaires mais deviennent conformes aux valeurs de saison en fin de mois. L'ETP mensuelle record de septembre 2001 est approchée voire localement battue (Avignon).

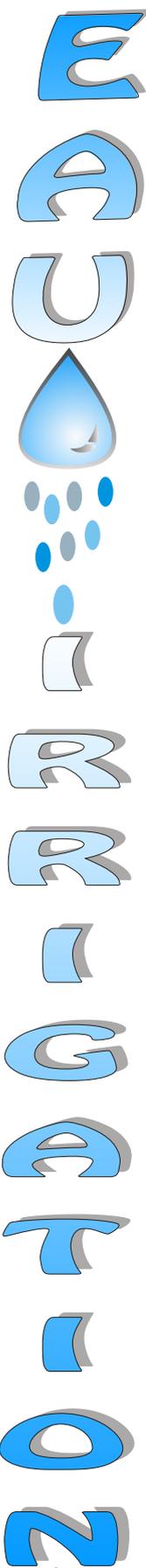
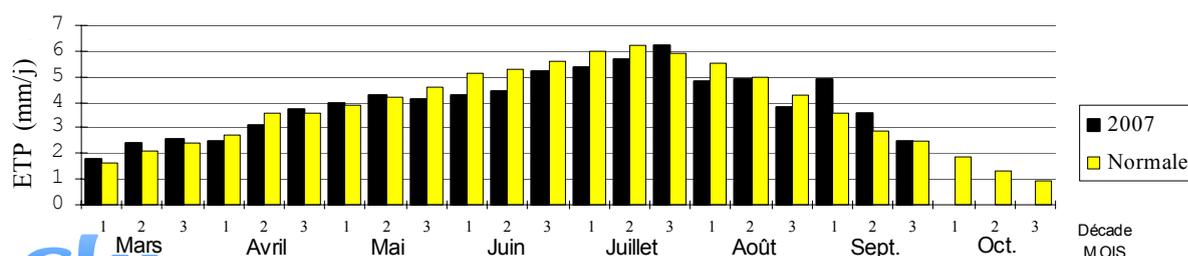
### TEMPÉRATURES décadaires - CARPENTRAS



### VENT

Nombre de jours de vent	Piolenc	Carpentras La Tapy	Cabrières d'Avignon	Castellet	La Bastide des Jour.
	fort (vitesse inst. $\geq 16$ m/s)	10	10	7	2
très fort (vitesse inst. $\geq 23$ m/s)	3	1	1	0	0

### E.T.P. (EvapoTranspiration Potentielle) - Moyennes décadaires (mm/j) - CARPENTRAS



**Bilan hydrique mesuré (Sonde à Neutrons)****Pourcentage de reconstitution de la réserve en eau utile sur le premier mètre de sol**

Réseau de mesures <b>CIRAME - SCP</b>		<b>Rappel</b>	<b>Rappel</b>
		<b>mois dernier</b>	<b>septembre l'an dernier</b>
		<b>Ce mois-ci</b>	
<b>Vaison la Romaine</b>		<b>18 % au 16/08/2007</b>	<b>73 % au 28/09/2006</b>
Vigne de cuve	<b>0 % au 13/09/2007</b> <b>1 % au 27/09/2007</b>	<b>6 % au 31/08/2007</b>	
<b>Visan</b>		<b>2 % au 16/08/2007</b>	<b>53 % au 28/09/2006</b>
Vigne de cuve	<b>0 % au 13/09/2007</b> <b>12 % au 27/09/2007</b>	<b>1 % au 31/08/2007</b>	
<b>Bollène</b>		<b>11 % au 16/08/2007</b>	<b>58 % au 28/09/2006</b>
Vigne de cuve	<b>1 % au 13/09/2007</b> <b>4 % au 27/09/2007</b>	<b>5 % au 31/08/2007</b>	
<b>Séguret</b>		<b>6 % au 16/08/2007</b>	<b>65 % au 28/09/2006</b>
Vigne de cuve	<b>2 % au 10/09/2007</b> <b>6 % au 27/09/2007</b>		
<b>Aubignan</b>		<b>17 % au 13/08/2007</b>	<b>0 % au 12/09/2006</b>
Vigne de cuve	<b>10 % au 10/09/2007</b> <b>23 % au 01/10/2007</b>	<b>14 % au 27/08/2007</b>	<b>31 % au 29/09/2006</b>
<b>Piolenc</b>		<b>9 % au 17/08/2007</b>	<b>40 % au 29/09/2006</b>
Vigne de cuve	<b>0 % au 13/09/2007</b> <b>6 % au 28/09/2007</b>	<b>3 % au 29/08/2007</b>	
<b>Châteauneuf-du-Pape</b>		<b>3 % au 17/08/2007</b>	<b>59 % au 29/09/2006</b>
Vigne de cuve	<b>0 % au 14/09/2007</b> <b>4 % au 28/09/2007</b>	<b>2 % au 28/08/2007</b>	
<b>Courthézon</b>		<b>32 % au 17/08/2007</b>	<b>71 % au 29/09/2006</b>
Vigne de cuve	<b>16 % au 14/09/2007</b> <b>23 % au 28/09/2007</b>	<b>29 % au 29/08/2007</b>	
<b>Châteauneuf-de-Gadagne</b>		<b>4 % au 14/08/2007</b>	<b>85 % au 26/09/2006</b>
Vigne de cuve	<b>2 % au 11/09/2007</b> <b>24 % au 24/09/2007</b>	<b>1 % au 28/08/2007</b>	
<b>Apt</b>		<b>0 % au 13/08/2007</b>	<b>30 % au 26/09/2006</b>
Cerisiers	<b>0 % au 25/09/2007</b>	<b>0 % au 29/08/2007</b>	
<b>Lourmarin</b>		<b>5 % au 14/08/2007</b>	<b>49 % au 27/09/2006</b>
Cerisiers	<b>5 % au 25/09/2007</b>	<b>4 % au 30/08/2007</b>	
<b>Cabrières d'Aigues</b>		<b>7 % au 14/08/2007</b>	<b>34 % au 27/09/2006</b>
Grenache	<b>0 % au 27/09/2007</b>	<b>3 % au 30/08/2007</b>	
<b>Cabrières d'Aigues</b>		<b>2 % au 14/08/2007</b>	<b>61 % au 28/09/2006</b>
Cerisiers	<b>0 % au 27/09/2007</b>	<b>0 % au 30/08/2007</b>	

Les conditions climatiques de la première quinzaine de septembre ont été particulièrement séchantes (pas de pluie, très bel ensoleillement, vent). A la mi-septembre, les réserves hydriques du premier mètre de sol sont souvent à leur niveau le plus bas (observé depuis le début des mesures). Les pluies survenues le 17 septembre ont permis une très faible réalimentation en eau des sols, du moins sur les secteurs ayant reçu plus de 10 mm (ce qui n'est pas le cas du sud-est du département !). Les mesures figurant sur le tableau ci-dessus ont généralement été faites avant les pluies du 29 septembre. Seul le site d'Aubignan dispose d'une mesure après ces pluies : malgré une trentaine de millimètres reçus sur ce secteur (privilegié par rapport à une grande partie du département), le niveau de réalimentation de la réserve utile n'est remonté qu'à 23 %. La situation est donc en cette fin septembre critique, souvent du jamais vu pour cette époque de l'année. En 2006, les pluies notables de septembre avaient permis une recharge conséquente des réserves hydriques du sol. Il faut donc espérer que cet automne-hiver soit généreux en précipitations, afin de sortir de l'engrenage de cette sécheresse...

**DANS LA PRATIQUE...**

En **arboriculture**, les besoins ont été soutenus, notamment sur les parcelles non récoltées. Les pluies ont parfois remplacé un apport ou ont décalé de quelques jours la date d'apport.

En **cerisier**, sur les secteurs où les pluies ont été faibles (moins de 10 mm), une dose de 15 m<sup>3</sup>/ha/j a été maintenue. S'il a plu entre 10 et 30 mm, la dose a été ramenée entre 5 et 10 m<sup>3</sup>/ha/j. Si les pluies ont excédé 30 mm, les irrigations ont pris fin. Dans tous les cas, arrêt des irrigations à la fin septembre.

En **raisin de table**, seules les parcelles présentant des symptômes importants de sécheresse ont pu recevoir jusqu'à fin septembre une dose de 5 m<sup>3</sup>/ha/j.

Les conditions climatiques ont été particulièrement favorables aux chantiers de récolte.

**Arrêté sécheresse** : renseignements sur le site de la préfecture : [www.vaucluse.pref.gouv.fr](http://www.vaucluse.pref.gouv.fr) (choix « Environnement »).